



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/COM.1/L.12
14 octobre 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Commission du commerce des biens et services,
et des produits de base
Quatrième session
Genève, 11-14 octobre 1999
Point 5 de l'ordre du jour

RAPPORTS DES ORGANES SUBSIDIAIRES DE LA COMMISSION

Décision de la Commission

1. La Commission a approuvé les conclusions et recommandations concertées des Réunions d'experts ci-après :

- Réunion d'experts sur le commerce dans le secteur agricole : accroître les exportations agricoles des pays en développement et aider ces pays à mieux comprendre les enjeux des prochaines négociations sur l'agriculture (TD/B/COM.1/23-TD/B/COM.1/EM.8/3);
- Réunion d'experts sur les incidences de l'évolution des structures des marchés, de l'offre et de la demande sur les prix des produits de base et les exportations présentant un grand intérêt pour les pays en développement (TD/B/COM.1/26-TD/B/COM.1/EM.10/3);
- Réunion spéciale d'experts sur les techniques de financement structuré applicables aux pays tributaires de produits de base (UNCTAD/ITCD/COM/Misc.39);
- Réunion d'experts sur les services de transport aérien : contribution à la définition du contenu des initiatives de négociation des pays en développement concernant à la fois l'AGCS et des négociations sectorielles présentant un intérêt pour ces pays (TD/B/COM.1/25-TD/B/COM.1/EM.9/3);

et a recommandé au Conseil du commerce et du développement d'approuver les conclusions et recommandations concertées des Réunions d'experts susmentionnées.
